

KPMG S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Publicis Groupe S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

KPMG S.A.
Tour Eqho
CS 60055
2, avenue Gambetta
92066 Paris-La Défense cedex
S.A. au capital de € 5 497 100
775 726 417 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG et Autres
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
438 476 913 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Publicis Groupe S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société Publicis Groupe S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Publicis Groupe S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Evaluation des titres de participation

(Paragraphe « Immobilisations financières » de la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » et paragraphe 9.3 « Participations » de la note 9 « Actif immobilisé » de l'annexe aux comptes annuels)

Risque identifié	<p>Au 31 décembre 2023, les titres de participation sont inscrits au bilan pour une valeur nette comptable de 5 600 millions d'euros, soit 93 % du total actif. Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée à leur coût d'achat, hors frais accessoires.</p> <p>Nous considérons l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit compte tenu de leur caractère significatif à l'actif du bilan de la société Publicis Groupe S.A., et en raison de la détermination de leur valeur recouvrable, pouvant être fondée sur des prévisions de flux de trésorerie actualisés impliquant un degré de jugement élevé de la direction et nécessitant l'utilisation d'hypothèses économiques relatives à l'évolution prévisionnelle de l'activité de la société Publicis Groupe S.A..</p>
Notre réponse	<p>Nous avons pris connaissance du processus d'évaluation de la valeur recouvrable des titres de participation de la société Publicis Groupe S.A. et examiné les valorisations réalisées par celle-ci et supportées par un expert indépendant.</p> <p>Avec l'aide de notre expert en évaluation, nous avons examiné la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique aux dates de clôture et d'établissement des comptes.</p> <p>De même, nous avons comparé les données utilisées dans la réalisation des tests de dépréciation des titres de participation avec les données sources des filiales de la société Publicis Groupe S.A., ainsi qu'avec le résultat de nos travaux d'audit ou de nos procédures analytiques sur ces entités. Nous avons notamment examiné :</p> <ul style="list-style-type: none">▶ la concordance des capitaux propres retenus avec les comptes des filiales et la documentation probante des ajustements opérés, le cas échéant, sur ces capitaux propres ;▶ la cohérence des prévisions de flux de trésorerie des activités des filiales concernées établies par leur direction opérationnelle avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques ;▶ l'ajustement de la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie pour prendre en compte le montant de l'endettement de la société considérée. <p>Nous avons examiné le caractère approprié des informations relatives aux titres de participation présentées dans l'annexe aux comptes annuels.</p>

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Nous avons également procédé, conformément à la norme d'exercice professionnel sur les diligences du commissaire aux comptes relatives aux comptes annuels et consolidés présentés selon le format d'information électronique unique européen, à la vérification du respect de ce format défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du Code monétaire et financier, établis sous la responsabilité du président du directoire.

Sur la base de nos travaux, nous concluons que la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel respecte, dans tous ses aspects significatifs, le format d'information électronique unique européen.

Il ne nous appartient pas de vérifier que les comptes annuels qui seront effectivement inclus par votre société dans le rapport financier annuel déposé auprès de l'AMF correspondent à ceux sur lesquels nous avons réalisé nos travaux.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société Publicis Groupe S.A. par vos assemblées générales du 31 mai 2023 pour le cabinet KPMG S.A. et du 4 juin 2007 pour le cabinet ERNST & YOUNG et Autres.

Au 31 décembre 2023, le cabinet KPMG S.A. était dans la première année de sa mission et le cabinet ERNST & YOUNG et Autres dans la dix-septième année (antérieurement, le cabinet ERNST & YOUNG Audit a exercé les fonctions de commissaire aux comptes de la société Publicis Groupe S.A. de 2001 à 2006).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ **Rapport au comité d'audit**

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 821-27 à L. 821-34 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Paris-La Défense, le 24 avril 2024

Les commissaires aux comptes

KPMG S.A.

ERNST & YOUNG et Autres

Marie Guillemot

Nicolas Poncet

Claire Cesari-Walch

Nicolas Pfeuty



**Comptes annuels
Publicis Groupe S.A.**



**Exercice clos au
31 décembre 2023**



Publicis Groupe SA – Comptes annuels 2023

Sommaire

<i>Compte de résultat</i>	3
<i>Bilan au 31 décembre</i>	4
<i>Tableau des flux de trésorerie</i>	6
<i>Notes annexes aux comptes de Publicis Groupe SA</i>	7
<i>Note 1 Faits caractéristiques de l'exercice</i>	7
<i>Note 2 Principes, règles et méthodes comptables</i>	8
<i>Note 3 Chiffre d'affaires</i>	9
<i>Note 4 Reprises sur provisions et transferts de charges</i>	10
<i>Note 5 Charges de personnel</i>	10
<i>Note 6 Résultat financier</i>	10
<i>Note 7 Résultat exceptionnel</i>	11
<i>Note 8 Impôt sur le résultat</i>	11
<i>Note 9 Actif immobilisé</i>	11
<i>Note 10 Valeurs mobilières de placement</i>	12
<i>Note 11 Charges à répartir sur plusieurs exercices</i>	13
<i>Note 12 Primes d'émission et de remboursement des obligations</i>	13
<i>Note 13 Effectif moyen</i>	13
<i>Note 14 Capitaux propres</i>	14
<i>Note 15 Provisions pour risques et charges</i>	15
<i>Note 16 Emprunts obligataires</i>	15
<i>Note 17 Banques et dettes auprès des établissements de crédit</i>	16
<i>Note 18 Emprunts et dettes financières divers</i>	16
<i>Note 19 Etat des échéances des créances et des dettes</i>	16
<i>Note 20 Engagements hors bilan</i>	17
<i>Note 21 Evénements postérieurs à la clôture</i>	22
<i>Note 22 Honoraires des Commissaires aux Comptes</i>	22
<i>Note 23 Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2023</i>	22
<i>Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2023</i>	23

Compte de résultat

<i>en milliers d'euros</i>	Note	2023	2022
Production vendue (biens et services)	3	29 244	24 347
Reprises sur provisions et transferts de charges	4	57 411	65 906
Autres produits d'exploitation		843	567
Total des produits d'exploitation		87 498	90 820
Achats et charges externes		(10 246)	(10 368)
Impôts et taxes		(1 834)	(1 866)
Charges de personnel	5	(63 710)	(69 975)
Dotations aux amortissements et aux provisions		(1 772)	(1 989)
Autres charges		(2 872)	(2 788)
Total des charges d'exploitation		(80 434)	(86 986)
Résultat d'exploitation		7 064	3 834
Produits financiers de participations		913 897	91 759
Intérêts et autres produits financiers		2 145	2 946
Reprises de provisions et dépréciations financières		2	83
Total des produits financiers		916 044	94 788
Dotations aux amortissements et aux provisions		(27 500)	(2 690)
Intérêts et autres charges financières		(107 817)	(66 459)
Total des charges financières		(135 317)	(69 149)
Résultat financier	6	780 727	25 639
Résultat courant avant impôts		787 791	29 473
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		120 830	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		(120 833)	-
Dotations aux amortissements et provisions exceptionnelles		-	(4 200)
Résultat exceptionnel	7	(3)	(4 200)
Impôts sur le résultat	8	12 033	5 911
Résultat net de l'exercice		799 821	31 184

Bilan au 31 décembre

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2023</i>	<i>31 décembre 2022</i>
ACTIF			
Immobilisations incorporelles :	9.1	1 954	1 993
Concessions et fonds de commerce		2 991	2 991
Autres immobilisations incorporelles		507	507
Amortissements		(1 544)	(1 505)
Immobilisations corporelles :	9.2	7 405	8 482
Terrains		2 291	2 291
Constructions		3 044	3 044
Installations techniques, matériel et outillage industriels		1 133	1 133
Autres		39 227	38 596
Amortissements sur immobilisations corporelles		(38 290)	(36 582)
Immobilisations financières :		5 601 596	5 599 695
Titres de participation	9.3	5 723 479	5 656 681
Dépréciation des titres de participation	9.3	(123 115)	(98 115)
Créances rattachées à des participations	9.4	1 057	40 953
Prêts et autres immobilisations financières		277	277
Dépréciations des immobilisations financières		(102)	(101)
Actif immobilisé		5 610 955	5 610 170
Clients et comptes rattachés		1 072	5 883
Autres créances		15 436	11 833
Valeurs mobilières de placement	10	280 159	150 148
Disponibilités		120 958	136
Actif circulant		417 625	168 000
Charges constatées d'avance		410	405
Charges à répartir sur plusieurs exercices	11	603	1 827
Primes de remboursement des obligations	12	429	1 704
Ecart de conversion actif		-	-
TOTAL DE L'ACTIF		6 030 022	5 782 106

Bilan au 31 décembre

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	<i>31 décembre 2023</i>	<i>31 décembre 2022</i>
PASSIF			
Capital social		101 725	101 725
Prime d'émission, de fusion et d'apport		2 243 160	2 944 014
Réserve légale		10 172	10 138
Report à nouveau		11 048	5 499
Capitaux propres avant résultat		2 366 105	3 061 376
Résultat de l'exercice		799 821	31 184
Capitaux propres	<i>14</i>	3 165 926	3 092 560
Provisions pour risques et charges	<i>15</i>	5 989	13 882
Emprunts obligataires	<i>16</i>	600 427	1 100 832
Banques et dettes auprès des établissements de crédit	<i>17</i>	-	-
Emprunts et dettes financières divers	<i>18</i>	2 120 366	1 560 902
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		3 875	2 408
Dettes fiscales et sociales		11 853	11 195
Autres dettes		121 586	327
Dettes		2 858 107	2 675 664
Produits constatés d'avance		-	-
Ecart de conversion passif		-	-
TOTAL DU PASSIF		6 030 022	5 782 106

Tableau des flux de trésorerie

<i>en milliers d'euros</i>	2023	2022
Flux de trésorerie liés à l'activité		
Résultat net de l'exercice	799 821	31 184
Plus ou Moins- values de cession d'actif	62 290	69 528
(Reprises)/dotations, nettes de dotations/reprises	18 872	(54)
Transfert au compte de charges à répartir, net d'amortissements	1 275	1 262
Amortissement prime d'émission Eurobond	1 224	1 422
Capacité d'autofinancement	883 482	103 342
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	124 587	(579)
Flux nets de trésorerie liés à l'activité (I)	1 008 069	102 763
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(650)	(578)
Acquisitions de filiales	(66 798)	(20 000)
Cessions de filiales	-	1 049
Flux nets de trésorerie liés aux opérations d'investissement (II)	(67 448)	(19 529)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	(726 456)	(602 712)
Augmentation de capital	-	15 998
Remboursement d'emprunts obligataires	(500 405)	-
Augmentation (diminution) des autres emprunts	-	-
Diminution des prêts / (autres emprunts)	599 360	476 838
Rachat d'actions propres (net de cessions)	(189 184)	25 179
Flux nets de trésorerie liés aux opérations de financement (III)	(816 685)	(84 697)
Variation de la trésorerie (I +II +III)	123 936	(1 463)
Trésorerie à l'ouverture ⁽¹⁾	12 490	13 953
Trésorerie à la clôture ⁽¹⁾	136 426	12 490
Variation de la trésorerie	123 936	(1 463)

(1) Le montant de la trésorerie ne tient pas compte des actions propres inscrites en Valeurs mobilières de placement. Le tableau de flux de trésorerie de l'exercice précédent a été retraité afin de présenter des données comparables.

Notes annexes aux comptes de Publicis Groupe SA

Publicis Groupe SA est la société-mère du Groupe Publicis Groupe.

Elle exerce une activité principale de holding via la gestion de ses participations, qui lui permet d'avoir le contrôle direct ou indirect des sociétés du Groupe, et a également pour objet de rendre des prestations de services à l'ensemble des sociétés du Groupe.

A titre accessoire, la société perçoit des loyers provenant de la location de l'immeuble qu'elle possède à Paris, au 133 avenue des Champs Elysées.

Elle a opté en faveur du régime d'intégration fiscale, qui comprend la société mère en tant que tête de l'intégration fiscale et ses principales filiales françaises.

Elle met également en œuvre une grande partie de la politique de financement externe du Groupe auprès des marchés bancaires et de capitaux afin de maintenir un certain niveau de liquidité pour faire face à ses engagements et à ses besoins d'investissement.

Note 1 *Faits marquants de l'exercice*

Le 3 novembre 2023, Publicis Groupe SA a procédé, conformément à son échéance, au remboursement de l'emprunt obligataire, émis en novembre 2016, de 500 millions d'euros, assorti d'un coupon annuel à taux fixe de 0,5%.

Dans le cadre d'un programme de rachat d'actions propres, au titre de la 17ème résolution de l'Assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2022, la Société a procédé au rachat de 3 000 000 de ses actions pour un montant de 221 851 milliers d'euros. Ce programme avait pour objectif de satisfaire aux obligations liées aux plans actuels d'actions gratuites au bénéfice des salariés, sans émettre de nouvelles actions.

Le 28 novembre 2023, Publicis Groupe SA a procédé à la recapitalisation de sa filiale MMS France Holdings pour un montant de 41 798 milliers d'euros par incorporation d'une créance certaine, liquide et exigible que la société détenait au titre d'un contrat de prêt intragroupe. Cette augmentation de capital a été suivie d'une réduction du capital social pour le même montant par imputation de pertes antérieures.

Le 18 décembre 2023, la société Publicis Groupe SA a procédé à une augmentation du capital en numéraire de sa filiale Publicis Finance Services pour un montant de 25 000 milliers d'euros par création d'actions nouvelles. Cette augmentation de capital a été suivie d'une réduction du capital social pour le même montant par imputation de pertes antérieures.

Au cours de l'exercice, la société a perçu des dividendes de ses filiales pour un montant de 912 459 milliers d'euros, dont 910 000 milliers d'euros en provenance de Publicis Groupe Holdings B.V.

Note 2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2023 sont établis conformément au Plan Comptable Général et dans le respect des textes légaux et réglementaires en vigueur en France.

Comparabilité des comptes annuels

Les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement des comptes de l'exercice 2023 sont restées inchangées par rapport à celles utilisées pour établir les comptes de l'exercice précédent.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles amortissables sont constituées par la concession de places de parking, qui font l'objet d'un amortissement sur 75 ans (durée de la concession) et par le fonds de commerce du cinéma Publicis, complètement amorti.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût net d'acquisition et font l'objet d'un amortissement annuel calculé de manière linéaire selon les durées suivantes :

50 ans	Bâtiment avenue des Champs-Élysées à Paris
10 ans	Agencements des constructions, installations générales
10 ans	Matériels et outillage
7 ans	Moquettes
4 ans	Matériel de transport
3 ans	Matériel informatique

Immobilisations financières

La valeur brute des participations est constituée par le coût d'achat des titres hors frais accessoires. Les titres acquis en devises sont enregistrés au prix d'acquisition converti en euros.

Les titres de participation font, le cas échéant, l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur d'usage est inférieure à leur valeur comptable. La valeur d'usage est déterminée selon des critères objectifs, tels que l'actif net réévalué, la capitalisation des résultats ou encore la capitalisation boursière, étayés le cas échéant par des critères plus subjectifs, comme les indicateurs ou ratios sectoriels déterminés, dans le cadre d'hypothèses économiques et de l'évolution prévisionnelle de l'activité de la société, à partir des flux de trésorerie futurs actualisés, ainsi que du caractère stratégique de la participation pour le Groupe.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement incluent notamment les actions propres qui font l'objet d'une affectation selon la destination qui leur est donnée.

Les actions propres affectées aux plans d'achat d'actions ou aux plans d'actions gratuites font l'objet d'une provision pour risque afin de refléter la perte résultant de l'écart entre le prix de souscription (nul pour les actions gratuites) et le prix de revient des titres.

Les actions propres non affectées à ces plans ainsi que les autres valeurs mobilières de placement font, le cas échéant, l'objet de provisions à la clôture si leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur comptable. La valeur actuelle correspond, pour les titres cotés, au cours moyen du dernier mois de l'exercice et pour les titres non cotés à la valeur probable de négociation.

Emprunts obligataires

Les emprunts obligataires sont enregistrés à leur valeur nominale.

Dans le cas où il existe une prime de remboursement, la dette est augmentée du montant de la totalité de la prime. La contrepartie de cette prime est inscrite à l'actif et est amortie selon la méthode actuarielle sur la durée de l'emprunt.

En cas de prime d'émission, la dette est inscrite à la valeur nominale et la prime est inscrite à l'actif ; celle-ci fait l'objet d'un amortissement sur la durée de l'emprunt.

Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées lorsque :

- La société a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation,
- Le montant de la sortie de ressources peut être estimé de manière fiable.

Si l'effet de la valeur temps est significatif, les provisions sont actualisées, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps étant comptabilisée en charges financières.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés et sont décrits en annexe lorsqu'ils sont significatifs.

Instruments financiers

Par principe, les dérivés mis en place par la société sont souscrits uniquement à des fins de couverture. Le traitement comptable de ces instruments est le suivant :

- Les dérivés souscrits en couverture des créances, dettes, prêts ou emprunts en devises sont revalorisés au bilan au titre de leur composante change afin de matérialiser l'effet de symétrie au niveau des « Ecart de conversion - Actif/Passif » au bilan,
- Les pertes et gains réalisés sont enregistrés de manière symétrique à l'élément couvert.

Résultat financier

Les revenus financiers sont comptabilisés en application des règles usuelles en la matière, à savoir :

- dividendes : lors de la décision de mise en distribution votée par l'Assemblée Générale,
- produits financiers sur comptes courants, dépôts à terme et obligations : au fur et à mesure de l'acquisition des produits,
- coupons et dividendes sur valeurs mobilières de placement : à la date d'encaissement.

Résultat exceptionnel

Il comprend généralement les plus et moins-values de cession d'immobilisations incorporelles, corporelles et financières.

Note 3 Chiffre d'affaires

La production vendue se compose essentiellement :

- de loyers perçus sur l'immeuble situé 133 avenue des Champs Elysées à Paris,
- de facturations de services à des sociétés du Groupe.

Note 4 Reprises sur provisions et transferts de charges

Les transferts de charges comprennent essentiellement les refacturations faites à des sociétés du Groupe au titre de l'attribution d'actions gratuites Publicis Groupe à certains salariés-clés du Groupe dans le cadre de plans en actions gratuites ou de stock-options.

Note 5 Charges de personnel

Les charges de personnel 2023 incluent la rémunération du Président du Directoire et les charges afférentes. Elles comprennent également, à hauteur de 55 856 milliers d'euros en 2023, les coûts liés aux plans d'actions gratuites ou de stock-options dont la livraison en actions existantes entraîne une charge au compte de résultat. En 2022, les coûts liés à ces plans s'élevaient à 65 219 milliers d'euros.

Note 6 Résultat financier

<i>(en milliers d'euros)</i>	2023	2022
Dividendes	912 459	90 056
Autres produits de participations	1 438	1 703
Produits financiers de participations	913 897	91 759
Autres produits financiers	1 883	2 546
Gains de change	262	401
Intérêts et autres produits financiers	2 145	2 946
Reprise de dépréciation des valeurs mobilières de placement	2	83
Reprises de provisions financières & transfert de charges	2	83
Total des produits financiers	916 044	94 788
Dotation aux amortissements des frais d'émission des emprunts obligataires	(2 500)	(2 683)
Dotation aux provisions pour perte de change	-	-
Dotation aux provisions pour dépréciation des valeurs mobilières de placement	-	(2)
Dotation aux autres provisions financières	(25 000)	(5)
Dotations aux amortissements et aux provisions	(27 500)	(2 690)
Charges sur emprunts obligataires	(11 845)	(12 250)
Autres charges financières	(95 743)	(53 743)
Pertes de change	(229)	(466)
Intérêts et autres charges financières	(107 817)	(66 459)
Total des charges financières	(135 317)	(69 149)
Résultat financier	780 727	25 639

Note 7 *Résultat exceptionnel*

Le résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2023 n'est pas significatif et s'élève à (3) milliers d'euros. A noter qu'il intègre un produit exceptionnel de gestion et une charge exceptionnelle de gestion de même montant pour 120,8 millions d'euros liés à l'accord de règlement conclu entre les 50 procureurs généraux des États-Unis, le district de Columbia, et certains territoires américains concernant le travail réalisé par l'ancienne agence de publicité Rosetta (fusionnée avec Publicis Health LLC) pour le compte de fabricants d'opioïdes, mettant un terme à près de trois années de discussions. Dans le cadre de cet accord, et suite au règlement qui a été effectué aux Etats, Publicis Groupe SA a reçu des remboursements des assureurs pour le compte de sa filiale Publicis Health, à hauteur de 120,8 millions d'euros. En parallèle, une charge à payer auprès de sa filiale a été comptabilisée pour le même montant.

Le résultat exceptionnel au titre de l'exercice 2022 était une perte de 4 200 milliers d'euros, correspondant à une provision pour litige fiscal.

Note 8 *Impôt sur le résultat*

L'impôt reporté au compte de résultat est un produit de 12 033 milliers d'euros. Ce montant comprend principalement le produit d'intégration fiscale, enregistré en résultat dans les comptes de la société mère du groupe fiscal conformément aux conventions d'intégration fiscale signées avec les sociétés membres à hauteur de 11 678 milliers d'euros.

Le résultat fiscal 2023 de la société seule, mère du groupe fiscal France (qui comprend 18 entités dont Publicis Groupe SA), est une perte de 88 007 milliers d'euros.

Le montant des déficits reportables, sans limitation dans le temps, du groupe fiscal France s'élève à 390 635 milliers d'euros au 31 décembre 2023.

Note 9 *Actif immobilisé*

9.1 *Immobilisations incorporelles*

Il n'y a pas eu d'acquisition ni de cession au cours de l'exercice 2023. Au 31 décembre 2023, le montant brut s'élève à 3 498 milliers d'euros, montant identique à celui du 31 décembre de l'exercice précédent.

9.2 *Immobilisations corporelles*

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Valeur brute au bilan</i>
Montant au 31 décembre 2022	45 064
Acquisitions / entrées	650
Cessions / sorties	(19)
Montant au 31 décembre 2023	45 695

Au cours de l'exercice 2023, les investissements en agencements se sont élevés à 650 milliers d'euros.

En 2022, les investissements en agencements s'établissaient à 578 milliers d'euros.

9.3 Participations

Au 31 décembre 2023, le montant des titres de participation s'élève à 5 723 479 milliers d'euros contre 5 656 681 milliers d'euros au 31 décembre 2022. La provision pour dépréciation s'élève à 123 115 milliers d'euros au 31 décembre 2023 après une dotation comptabilisée pour un montant de 25 000 milliers d'euros sur 2023. Elle était de 98 115 milliers d'euros au décembre 2022.

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Valeur brute au bilan</i>
Montant au 31 décembre 2022	5 656 681
Acquisitions / entrées	69 798
Cessions / sorties	0
Montant au 31 décembre 2023	5 723 479

Les principaux événements concernent les augmentations de capital des filiales MMS France Holdings et Publicis Finance Services (cf. Note 1 Faits marquants de l'exercice).

9.4 Créances rattachées à des participations

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Prêt à MMS France Holdings	-	30 249
Compte courant Multi Market Services Ireland	1 057	560
Intérêts à recevoir	-	10 144
Total	1 057	40 953

Note 10 Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement se décomposent comme suit au 31 décembre 2023 :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Hors contrat de liquidité :		
- Actions propres	262 899	134 352
Dans le cadre du contrat de liquidité :		
- Sicav monétaires	15 469	12 354
- Actions propres	1 791	3 444
Provision pour dépréciation :		
- Hors contrat de liquidité	-	-
- Dans le cadre du contrat de liquidité	-	(2)
Total des valeurs mobilières de placement (valeur nette)	280 159	150 148

Les mouvements de l'exercice et la situation à la clôture des valeurs mobilières de placement (hors contrat de liquidité) se présentent comme suit :

<i>(en milliers d'euros sauf les actions)</i>	Nombre d'actions	Valeur brute au bilan	Dépréciation	Valeur nette au bilan
Actions propres détenues en VMP (hors contrat de liquidité) au 31 décembre 2022	2 261 871	134 352	-	134 352
Cessions (levées d'options) et livraison d'actions gratuites aux salariés	(1 545 833)	(93 304)	-	(93 304)
Rachat d'actions	3 000 000	221 851	-	221 851
Actions propres détenues en VMP (hors contrat de liquidité) au 31 décembre 2023	3 716 038	262 899	-	262 899

Au 31 décembre 2023, 21 329 actions sont détenues dans le cadre du contrat de liquidité (contre 57 924 au 31 décembre 2022).

Note 11 Charges à répartir sur plusieurs exercices

Ce poste inclut les frais liés à l'émission des emprunts obligataires et les coûts de mise en place du crédit syndiqué et des autres lignes de crédit, pour le montant restant à amortir sur la durée de vie résiduelle des dettes et lignes de crédit.

Au 31 décembre 2023, les charges à répartir se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Frais d'émission des emprunts obligataires	209	635
Frais liés à la mise en place des lignes de crédit	394	1 192
Total	603	1 827

Note 12 Primes d'émission et de remboursement des obligations

Les montants inscrits dans ce poste correspondent au montant restant à amortir sur la durée de vie résiduelle des emprunts concernés.

Au 31 décembre 2023, les primes d'émission se répartissent comme suit :

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Eurobond 2023	-	834
Eurobond 2024	429	870
Total	429	1 704

Note 13 Effectif moyen

L'effectif moyen de la société a été de 1 salarié.

Note 14 Capitaux propres

Le capital social de Publicis Groupe SA a évolué comme suit au cours des deux derniers exercices :

Dates	Opérations sur le capital	Montant des variations de capital Actions de 0,40 euro de nominal			Montants successifs du capital (en milliers d'euros)	Nombre cumulé d'actions de la société
		Nombre d'actions	Nominal (en milliers d'euros)	Prime d'émission, de fusion, et de conversion (en milliers d'euros)		
Situation au 1^{er} janvier 2022					101 385	253 462 409
2022	Exercice de 524 552 BSA	603 226	241	15 758	101 626	254 065 635
	Attribution d'actions gratuites aux salariés du Groupe	246 225	99	-	101 725	254 311 860
<hr/>						
2023	Pas de Mouvement					
Situation au 31 décembre 2023					101 725	254 311 860

Le capital social de Publicis Groupe S.A. s'élève au 31 décembre 2023 à 101 724 744 euros, divisé en 254 311 860 actions de 0,40 euro de nominal.

L'évolution des capitaux propres entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023 s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	Capital social	Primes d'émission, de fusion et de conversion	Réserve légale	Report à nouveau et autres réserves	Résultat	Total des capitaux propres
Capitaux propres au 31 décembre 2022	101 725	2 944 014	10 138	5 499	31 184	3 092 560
Affectation du résultat 2022	-	(700 854)	34	5 549	(31 184)	(726 455)
Augmentation du capital (création d'actions)	-	-	-	-	-	-
Résultat de l'exercice 2023	-	-	-	-	799 821	799 821
Capitaux propres au 31 décembre 2023	101 725	2 243 160	10 172	11 048	799 821	3 165 927

Le portefeuille d'actions auto détenues a évolué comme suit au cours de l'année 2023 :

	Nombre d'actions
Actions propres détenues au 31 décembre 2022 ⁽¹⁾	2 319 795
Cessions (levées de stock-options) et livraisons d'actions gratuites	(1 545 833)
Rachats d'actions propres	3 000 000
Mouvements réalisés dans le cadre du contrat de liquidité	(36 595)
Actions propres détenues au 31 décembre 2023 ⁽¹⁾	3 737 367

(1) Y compris 21 329 actions détenues au titre du contrat de liquidité au 31 décembre 2023 et 57 924 au 31 décembre 2022.

Dividendes votés et proposés

	Par action (en euros)	Total (en millions d'euros)
Dividendes payés au cours de l'année 2023 (au titre de l'exercice 2022)	2,90	726 ⁽¹⁾
Dividendes proposés à l'Assemblée générale (au titre de l'exercice 2023)	3,40	865 ⁽²⁾

(1) Montant intégralement payé en numéraire.

(2) Montant pour l'ensemble des actions existantes au 31 décembre 2023, y compris actions propres.

Note 15 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Montant au 31 décembre 2022	Dotation 2023	Reprise 2023 (provision utilisée)	Reprise 2023 (provision non utilisée)	Montant au 31 décembre 2023
Provision pour risque sur actions propres et attributions d'actions gratuites en cours d'acquisition ⁽¹⁾	7 895	-	(7 895)	-	-
Autres provisions pour risques	5 987	5	(3)	-	5 989
Total	13 882	5	(7 898)	-	5 989

⁽¹⁾ Cette provision était constituée d'une part pour couvrir la perte résultant de l'écart entre le prix de souscription et le prix de revient des actions propres lorsqu'elles ont été affectées à des plans d'achat d'actions au profit des salariés du Groupe, et d'autre part pour couvrir la perte future sur les actions à livrer en actions existantes dans le cadre des plans d'actions gratuites.

Il convient de préciser que les dotations et reprises relatives aux coûts supportés par Publicis Groupe SA au titre de ces plans sont présentées au compte de résultat en charges de personnel conformément à l'avis du Conseil National de la Comptabilité n° 2008-17.

Note 16 Emprunts obligataires

(en milliers d'euros)

Nombre de titres	Catégorie d'emprunt	31 décembre 2023	31 décembre 2022
5 000	Eurobond 2023 - 0,5%	-	500 000
6 000	Eurobond 2024 - 1,625%	600 000	600 000
	Total hors intérêts courus	600 000	1 100 000
	Intérêts courus	427	832
	Total au bilan	600 427	1 100 832

Eurobond 2023 - 0,5%

Le 3 novembre 2016, Publicis Groupe SA avait émis un emprunt obligataire à taux fixe de 500 millions d'euros à échéance novembre 2023 (7 ans), assorti d'un coupon annuel de 0,5%. Cet emprunt a été intégralement remboursé en novembre 2023, conformément à son échéance.

Eurobond 2024 - 1,625%

Cette tranche de 600 millions d'euros d'une durée de 10 ans et à taux fixe de 1,625% a été émise le 16 décembre 2014 dans le cadre du financement de l'acquisition de Sapient (cette dernière ayant eu lieu en février 2015). Elle est remboursable en totalité au pair à sa date d'échéance le 16 décembre 2024.

Les emprunts obligataires émis par le Groupe ne comportent pas de « covenants » financiers. Les clauses d'exigibilité anticipée (« *credit default events* ») sont de type standard (liquidation, cessation des paiements, défaut de paiement de la dette elle-même ou de remboursement d'une autre dette d'un montant supérieur à un seuil défini).

Note 17 Banques et dettes auprès des établissements de crédit

Hors emprunts obligataires, il n'existe plus de dettes auprès des banques et des établissements de crédit à la clôture de l'exercice.

En revanche, Publicis Groupe SA dispose de lignes de crédit confirmées et non utilisées, telles que décrites dans la note 20 ci-après.

Note 18 Emprunts et dettes financières divers

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 décembre 2023	31 décembre 2022
Emprunt à long terme auprès de MMS Multi Euro Services ⁽¹⁾	930 000	930 000
Comptes courants, emprunts à court terme auprès de MMS Multi Euro Services et intérêts courus	1 189 805	630 341
Autres dettes	561	561
Total	2 120 366	1 560 902

⁽¹⁾ Emprunts subordonnés participatifs d'une durée de 55 ans de respectivement 300 millions d'euros et de 630 millions d'euros.

Note 19 Etat des échéances des créances et des dettes

Les créances de l'actif circulant sont toutes exigibles à moins d'un an.

L'échéancier des dettes est présenté ci-dessous :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Total	Moins d'1 an	de 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	600 427	427	600 000	-
Banques et dettes auprès des établissements de crédit	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	2 120 366	1 189 805	-	930 561
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 875	3 875	-	-
Dettes fiscales et sociales	11 853	11 853	-	-
Autres dettes	121 586	121 586	-	-
Total des dettes	2 858 107	1 327 546	600 000	930 561

Note 20 Engagements hors bilan

20.1 Engagements hors bilan donnés

20.1.1 Descriptif des plans d'options de souscription ou d'acquisition d'actions et plans d'actions gratuites mis en place au cours de l'exercice

Présentation des nouveaux plans en actions gratuites 2023

Des plans d'actions gratuites ont été mis en place au cours de l'année 2023, avec les caractéristiques suivantes :

Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2023 » (mars 2023)

Dans le cadre de ce plan, un certain nombre de dirigeants du Groupe se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une triple condition :

- Une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- Des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe pour l'année 2023, comparées à un groupe de référence incluant Publicis Groupe et les trois autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom, WPP et IPG) ;
- Des conditions fondées sur l'avancement de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), à la fois sur le plan de la Diversité, Equité et Inclusion et sur le plan de la lutte contre le changement climatique, pour lesquelles des points de passage indicatifs ont été définis. A fin 2023, le pourcentage de femmes occupant des postes clé de direction, ainsi que le pourcentage d'évolution d'intégration des énergies renouvelables dans le Groupe seront évalués au regard des cibles définies.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces objectifs seront livrables à l'issue d'une période de trois ans, soit en mars 2026.

Plan d'incentive à long terme dit « LTIP 2023 Membres du Directoire » (mars et mai 2023) et « LTIP 2023 Président du Directoire » (mars et mai 2023)

Dans le cadre du plan LTIP 2023 Membres du Directoire, les membres du Directoire se sont vu attribuer des actions gratuites, sous une triple condition :

- Une condition de présence de trois ans, pendant la période d'acquisition des droits ;
- Des conditions d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe sur l'ensemble de la période 2023 à 2025, comparées à un groupe de référence incluant Publicis Groupe et les trois autres principaux groupes mondiaux de communication (Omnicom, WPP et IPG) ;
- Des conditions fondées sur l'avancement de la politique RSE (Responsabilité Sociétale de l'Entreprise), à la fois sur le plan de la Diversité, Equité et Inclusion et sur le plan de la lutte contre le changement climatique, pour lesquelles des points de passage indicatifs ont été définis. A fin 2025, le pourcentage de femmes occupant des postes clé de direction, ainsi que le pourcentage d'évolution d'intégration des énergies renouvelables dans le Groupe seront évalués au regard des cibles définies.

Les actions finalement attribuées en fonction du niveau d'atteinte de ces conditions seront livrables à l'issue d'une période de trois ans, soit en mars 2026. Suite à l'évolution de la politique de rémunération adoptée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2023 pour un membre du Directoire, des actions complémentaires ont été attribuées le 31 mai 2023, livrables en juin 2026.

Le plan LTIP 2023 Président du Directoire prévoit les mêmes conditions que le plan LTIP 2023 Membres du Directoire auxquelles s'ajoute une condition de marché fondée sur le TSR (*Total Shareholder Return*) comparant celui de Publicis Groupe à celui de la médiane du CAC40. Par ailleurs, en application de l'évolution de la politique de rémunération adoptée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2023, des actions de surperformance ont été attribuées le 31 mai 2023. Ces actions de surperformance sont soumises à des critères d'atteinte d'objectifs de croissance du revenu et de profitabilité du Groupe sur l'ensemble de la période 2023 à 2025, comparés au groupe de référence mentionné précédemment, ainsi qu'un objectif interne du Groupe en termes de marge opérationnelle.

Contrat de rétention du Président du Directoire

Un contrat de rétention a été mis en place au bénéfice du Président du Directoire. Le contrat a été approuvé par le Comité de Rémunération le 7 mars 2023, puis par le Conseil de Surveillance les 8 mars et 19 avril 2023. La politique de rémunération, incluant le contrat de rétention, a été approuvée lors de l'Assemblée Générale du 31 mai 2023. Le Directoire a procédé à l'attribution des actions dans le cadre du contrat de rétention le 31 mai 2023.

Le contrat prévoit une condition de présence sur 5 ans à partir du 1er janvier 2023, le Président du Directoire devant rester en fonction jusqu'au 31 décembre 2027. Au terme de cette période, il recevrait un nombre d'actions équivalent à deux années de salaire fixe par année de présence sur l'ensemble de la période, soit 10 années de salaire fixe annuel.

Plan d'incentive à long terme dit « Plan LTI Epsilon March 2023 » et « Plan LTI Epsilon September 2023 » (mars et septembre 2023)

Les plans mis en place au bénéfice exclusif des dirigeants et salariés de Publicis Epsilon sont composés de trois tranches soumises à condition de présence pour 20% et des conditions de performance financière au titre de l'année 2023 pour 80%. Elles sont livrables en mars 2024 (30% des actions), mars 2025 (30% des actions) et mars 2026 (40% des actions), et/ou septembre de ces mêmes années (selon la date d'attribution des actions) selon les mêmes proportions.

Plan d'incentive à long terme dit « Plan Sapient 2023 » (avril et juin 2023)

Le plan mis en place au bénéfice exclusif des dirigeants et salariés de Publicis Sapient est composé de deux tranches :

- Une première tranche est soumise à la seule condition de présence, et donne lieu à la livraison d'un quart des actions attribuées aux dates anniversaire des quatre premières années du plan (soit avril ou juin 2024, 2025, 2026 et 2027, en fonction de la date d'attribution).
- La seconde tranche est soumise, en plus de la condition de présence, à des conditions de performance financière et le nombre total d'actions livrées dépendra du niveau d'atteinte d'objectifs financiers pour l'année 2023. La livraison interviendra à l'issue d'une période de trois ans, soit en avril ou juin 2026, en fonction de la date d'attribution.

Mesure de la performance des plans antérieurs

Par ailleurs, il a été procédé en février et mars 2023 à la mesure de la performance des plans Publicis Sapient LTI 2020 et Publicis Sapient LTI 2022, Epsilon LTI 2022 et LTIP 2022 : le taux d'atteinte des objectifs de performance constaté pour l'année 2022 est de 100 % pour l'ensemble de ces plans.

Plans d'options de souscription ou d'achat d'actions Publicis Groupe

Caractéristiques des plans de stock-options Publicis Groupe en cours au 31 décembre 2023

Plans	Type (1)	Date d'attribution	Prix d'exercice des options (en euros)	Options restant à lever au 1 ^{er} janvier 2023	Options annulées ou prescrites en 2023	Options exercées en 2023	Options restant à lever au 31 décembre 2023	Dont exerçables au 31 décembre 2023	Date limite de levée	Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
Lionlead 2 Stock options	A	30/04/2013	52,76	560 148	-	(560 148)	-	-	2/05/2023	-
Total				560 148	-	(560 148)	-	-		

(1) A = options d'achat d'actions

Au 31 décembre 2023, il n'existe plus de stock-options restant à exercer.

Plans d'actions gratuites Publicis Groupe

Caractéristiques des plans d'actions gratuites Publicis Groupe en cours au 31 décembre 2023

Plans	Date d'attribution initiale	Actions restant à livrer au 1 ^{er} janvier 2023 ou attribuées au cours de 2023	Actions annulées, prescrites ou transférées ⁽¹⁾ en 2023	Actions ayant fait l'objet d'une livraison en 2023	Actions restant à livrer au 31 décembre 2023	Date de livraison	Durée de vie contractuelle résiduelle (en années)
Plan Sapient 2019 (4 ans)	28/05/2019	42 407	(67)	(42 340)	-	30/05/2023	-
Plan Spécial de rétention 2019 ⁽²⁾	15/11/2019	393 895	(102 892)	-	291 003	19/03/2025	1,22
Plan Sapient 2020 (4 ans)	19/05/2020	92 903	(4 278)	(44 658)	43 967	20/05/2024	0,38
Plan Sapient 2020 (3 ans)	19/05/2020	266 612	(10 500)	(256 112)	-	19/05/2023	-
Plan LTI Epsilon 2020	20/07/2020	213 373	(2 962)	(210 411)	-	31/03/2023	-
Plan LTIP 2021 et autres plans spécifiques ⁽³⁾⁽⁴⁾	16/03/2021	419 726	(9 614)	-	410 112	16/09/2024	0,21
Plan LTIP 2021 Directoire	16/03/2021	151 577	(24 495)	-	127 082	18/03/2024	0,21
Plan LTI Epsilon 2021	16/03/2021	401 970	(21 693)	(169 595)	210 682	02/04/2024	0,25
Plan Sapient 2021 (4 ans)	13/04/2021	160 399	(4 509)	(54 434)	101 456	14/04/2025	1,28
Plan Sapient 2021 (3 ans)	13/04/2021	320 648	(16 272)	-	304 376	15/04/2024	0,28
Plan LTIP 2022 et autres plans spécifiques ⁽³⁾⁽⁵⁾	18/03/2022	626 771	(23 915)	-	602 856	19/03/2025	1,22
Plan LTIP 2022 Président du Directoire ⁽⁶⁾	18/03/2022	62 043	-	-	62 043	26/05/2025	1,22
Plan LTIP 2022 Directoire	18/03/2022	78 004	(20 819)	-	57 185	19/03/2025	1,22
Plan LTI Epsilon 2022	18/03/2022	440 844	(22 655)	(131 688)	286 501	31/03/2025	1,25
Plan LTI Epsilon 2022 (septembre)	14/09/2022	70 882	(4 852)	(19 940)	46 090	30/09/2025	1,75
Plan Sapient 2022 (4 ans)	11/04/2022	239 025	(9 166)	(58 785)	171 074	13/04/2026	2,28
Plan Sapient 2022 (3 ans)	11/04/2022	358 542	(16 492)	-	342 050	11/04/2025	1,28
Plan LTIP 2023	16/03/2023	756 482	(4 513)	-	751 969	17/03/2026	2,21
Plan LTIP 2023 Membres du Directoire ⁽⁷⁾	16/03/2023	36 694	(20 060)	-	16 634	01/06/2026	2,21
Plan LTIP 2023 Président du Directoire ⁽⁸⁾	16/03/2023	57 005	-	-	57 005	01/06/2026	2,42
Contrat de rétention Prés. du Directoire	31/05/2023	167 000	-	-	167 000	03/01/2028	4,01
Plan LTI Epsilon March 2023	16/03/2023	389 852	(17 573)	-	372 279	31/03/2026	2,25
Plan LTI Epsilon Sept. 2023	12/09/2023	32 944	(497)	-	32 447	30/09/2026	2,75
Plan Sapient 2023 (4 ans) ⁽⁹⁾	17/04/2023	283 609	(4 600)	-	279 009	14/06/2027	3,45
Plan Sapient 2023 (3 ans) ⁽⁹⁾	17/04/2023	425 437	(6 900)	-	418 537	15/06/2026	2,45
Total des plans d'actions gratuites		6 488 644	(349 324)	(987 963)	5 151 357		

(1) Il s'agit le cas échéant de transferts entre les plans France et étranger liés à la mobilité géographique des bénéficiaires.

(2) Les actions de la deuxième et troisième tranche correspondent à celles qui ont été attribuées respectivement dans le cadre du plan LTIP 2021 et du nouveau plan LTIP 2022 aux bénéficiaires initiaux. La date de livraison du plan initial (31/03/2023) a été allongée et a été alignée sur celle du LTIP 2022.

(3) Hors bénéficiaires du Plan Spécial de Rétention pour lesquels leurs actions sont présentées sur la ligne correspondante au plan initial dont la deuxième et la troisième tranche ont fait l'objet de remplacement par les plans LTIP 2021 et LTIP 2022 respectivement.

(4) Date d'attribution au 15/09/2021 et date de livraison au 16/09/2024 pour les plans spécifiques.

(5) Date d'attribution au 17/10/2022 et date de livraison au 19/03/2025 pour le plan spécifique individuel.

(6) L'attribution initiale des actions a eu lieu le 18/03/2022 mais un complément a été attribué le 25/05/2022, suite aux décisions de l'Assemblée générale des actionnaires et les conditions de performance du plan ont été modifiées à cette date.

(7) L'attribution initiale des actions a eu lieu le 16/03/2023, un complément a été attribué le 31/05/2023 suite à l'évolution de la politique de rémunération adoptée par l'Assemblée Générale du 31 mai 2023 pour un membre du Directoire. Les actions de ce membre ont, par la suite, fait l'objet d'annulation, compte tenu de son départ en 2024.

(8) L'attribution initiale des actions a eu lieu le 16/03/2023 mais un complément d'actions de surperformance a été attribué le 31/05/2023, à la suite des décisions de l'Assemblée Générale des actionnaires et les conditions de performance du plan ont été modifiées à cette date.

(9) L'attribution initiale des actions a eu lieu le 17/04/2023 mais un complément d'actions a été attribué le 13/06/2023. De ce fait, la date de livraison du plan a été allongée et alignée sur celle de l'attribution complémentaire.

La livraison des actions gratuites dans le cadre des plans ci-dessus est liée à une condition de présence pendant toute la période d'acquisition.

La livraison est également soumise à des conditions de performance hors marché pour l'ensemble des plans, ainsi qu'une condition de marché uniquement pour le plan LTIP 2022 du Président du Directoire et LTIP 2023 Président du Directoire.

Mouvements sur plans d'actions gratuites Publicis Groupe au cours des deux derniers exercices

	2023	2022
Attributions au 1 ^{er} janvier	4 339 621	4 226 891
Attributions effectuées au cours de l'année	2 149 023	1 908 025
Livraisons	(987 963)	(1 335 457)
Attributions devenues caduques	(349 324)	(459 838)
Attributions au 31 décembre	5 151 357	4 339 621

20.1.2 Garanties contractuelles données

- Garantie conjointe et solidaire des dettes de la société Publicis Groupe Holdings B.V.
- Contre garantie accordée au CIC de la garantie à première demande émise par ce dernier pour le compte de Metrobus au bénéfice de la RATP, à concurrence de la part de Publicis Groupe S.A. dans Metrobus (67%) à hauteur de 53,2 millions d'euros.
- Contre garantie accordée au CIC de la garantie à première demande émise par ce dernier pour le compte de Mediagare au bénéfice de SNCF Gare et Connexions, à concurrence de la part de Publicis Groupe S.A. dans Metrobus (67%) à hauteur de 24,5 millions d'euros.
- Caution solidaire des engagements pris par MEDIAGARE vis-à-vis de SNCF Gares & Connexions sur toute somme due au titre de la « Redevance de Base » à hauteur de 44 millions d'euros.
- Garanties données à plusieurs banques pour le compte de MMS USA Holdings Inc pour le financement de l'achat d'Epsilon pour un montant de 2 250 millions d'euros et 1 025 millions de dollars pour des échéances comprises entre 2025 à 2031
- Garantie donnée à l'OPG Bastille pour le compte des sociétés Ressources France et MMS France Holdings à hauteur de 104 millions d'euros au titre de l'immeuble « Parisquare » situé à la Bastille.
- Garantie donnée pour les engagements de Publicis Ré dans le cadre du contrat de réassurance au bénéfice de AIG Europe S.A.
- Garantie accordée à Publicis Ré pour couvrir les engagements au titre de la réassurance durant les 3 premiers exercices de l'entité pour un montant maximum de 49,5 millions d'euros sur la période considérée.

20.2 Engagements hors bilan reçus

Publicis Groupe SA dispose d'une ligne de crédit confirmée non utilisée au 31 décembre 2023, constituée d'un crédit syndiqué multidevises, qui s'élève à 2 000 millions d'euros à échéance juillet 2024. Cette ligne de crédit a été renouvelée jusqu'en 2026 à hauteur de 1 579 millions d'euros.

Note 21 Evénements postérieurs à la clôture

Il n'y a pas d'évènement postérieur à la clôture.

Note 22 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Les honoraires pris en charge par le Groupe au titre des exercices 2023 et 2022 pour chacun des commissaires aux comptes de Publicis Groupe SA s'élèvent à :

(en milliers d'euros)	Ernst & Young		Mazars (2022)/ KPMG (2023)		Total	
	Montant (HT)		Montant (HT)		Montant (HT)	
	2023	2022	2023	2022	2023	2022
Commissaires aux comptes						
Publicis Groupe SA (société-mère)	710	817	580	433	1 290	1 250
<i>Certification des comptes</i>	710	817	580	433	1 290	1 250
<i>Autres services</i>	0	0	0	0	0	0

Note 23 Tableau des filiales et des participations au 31 décembre 2023

A – Filiales et participations dont la valeur d'inventaire excède 1% du capital de Publicis Groupe

(1)

(en milliers d'euros)	Capital	Réserves et report à nouveau	% de participation	Valeur d'inventaire brute	Valeur d'inventaire nette	Prêts et avances	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés
1- Filiales									
Publicis Groupe Holdings B.V. Joop Geesinkweg 209 1114 AB Amsterdam Duivendrecht Pays-Bas	517	11 161 060	100,00	5 344 146	5 344 146	-	136 520	1 885 474	910 000
MMS France Holdings 133, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris France SIREN 444 714 786	3 500	(24 270)	100,00	316 600	218 485	-	-	10 134	-
Metrobus 1 Rond-Point Victor Hugo 92137 Issy les Moulineaux SIREN 327 096 426	1 840	2 723	32,30	17 508	17 508	-	36 520	10 579	2 459
Publicis Ré 133, avenue des Champs-Élysées 75008 Paris SIREN 914 281 357	20 000	(142)	100,00	20 000	20 000	-	-	428	-

(1) Sur la base des comptes provisoires non audités.

B – Renseignements globaux sur toutes les filiales et participations

(en milliers d'euros)

	Filiales		Participations	
	françaises	étrangères	françaises	étrangères
Valeur comptable des titres détenus				
- brute	379 331	5 344 146	-	-
- nette	256 216	5 344 146	-	-
Montant des dividendes encaissés	2 459	910 000	-	-

Inventaire des valeurs mobilières au 31 décembre 2023

	% de participation	Valeur nette comptable (en milliers d'euros)
I- Participations		
A. Participations françaises		
11 666 668 actions MMS France Holdings	100,00%	218 485
37 146 actions Metrobus	32,30%	17 508
9 100 actions Publicis Finance Services	100,00%	186
3 700 actions Publicis Groupe Services	100,00%	37
19 999 983 actions Publicis Ré	100,00%	20 000
Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble		3
Total des participations françaises		256 219
B. Participations étrangères		
516 712 parts Publicis Groupe Holdings BV	100,00%	5 344 146
Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble		-
Total des participations étrangères		5 344 146
Total des participations		5 600 365
II- Autres titres immobilisés		
III- Autres titres		
C. Autres titres de sociétés françaises		
3 737 367 actions propres Publicis Groupe SA	1,47%	264 691
SICAV monétaires		15 469
Participations dont la valeur est inférieure à 15 000 euros, ensemble		5
Total des autres titres de sociétés françaises		280 165
D. Autres titres étrangers		14
Total des autres titres		280 179
Total des valeurs mobilières		5 880 544